**Appel d’offre Réf : DA-NIAM-00025/B**

Termes de référence de la capitalisation

Mise en place d’espaces de dialogues communautaires dans le cadre du Projet « Renforcement de la Résilience et de la Cohésion sociale (RECOSA), des Populations vulnérables des Régions transfrontalières du Burkina et du Niger »

13 décembre 2019 – 12 décembre 2023

# **Informations générales sur Humanité & Inclusion**

Créée en 1982, Humanité et Inclusion (anciennement Handicap International) est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Elle repose sur un réseau d'associations structurées en Fédération (France, Suisse, Luxemburg, Allemagne, Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis et Belge), œuvrant de manière constante à la mobilisation des ressources, à la gestion des projets et à la mise en œuvre de sa mission sociale.

La Fédération Handicap international intervient dans une soixantaine de pays à travers le monde.

Les secteurs de compétence et d'activité d'Humanité et Inclusion sont : Santé -Prévention -Réadaptation -Insertion économique -Insertion sociale -Éducation -Développement local -Accessibilité -Préparation aux désastres et réduction des risques -Déminage et prévention des accidents -Coordination et gestion de camps -Besoins de base Reconstruction.

En matière de gestion de projet, le partage des responsabilités entre le siège social de la Fédération HI et un programme HI au niveau local s'effectue comme suit :

* Siège social de la Fédération HI : en charge de la gestion globale et du contrôle qualité.
* Programme HI local : en charge de la mise en œuvre des projets sous la supervision technique des référents techniques au siège pour renforcer les capacités et apporter une aide technique.

Pour plus d'informations sur l'association : <http://www.hi.org>

# **Contexte de mise en œuvre du projet**

* 1. **Contexte de mise en œuvre du projet RECOSA (Burkina Faso et Niger)**

La zone frontalière entre le Burkina Faso (région du Sahel) et le Niger (région de Tillabéry) est caractérisée par un climat d’insécurité et de violence qui vient s’inscrire dans un contexte de pauvreté multidimensionnelle, caractérisé par l’insécurité alimentaire, une forte croissance démographique, le manque d’opportunités économiques, notamment pour les jeunes et les femmes.

Les conséquences de l’insécurité dans les zones d’intervention se manifestent par des déplacements forcés des populations, la pressions sur les ressources partagées, la naissance ou l’exacerbation de conflits au sein des populations avec leur corolaire d’exacerbation des besoins des populations.

Le consortium constitué de huit organisations internationales et locales (au Niger et au Burkina Faso) dont Humanité & Inclusion est le lead propose à ce défi une approche intégrée pour une durée de 48 mois qui s’intègre aux dynamiques de résilience nationales à travers le projet de « Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale (RECOSA) » au profit des populations vulnérables de cette zone transfrontalière, sur financement de l’Union Européenne.

L’objectif principal du projet est le renforcement de la résilience (des communautés, ménages et individus vulnérables à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle) et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (région du Sahel) et du Niger (région de Tillabéry) à travers une approche multisectorielle.

L’approche globale de l’intervention est l’appui au développement local inclusif en favorisant la concertation et les synergies entre différents acteurs concernés. L’inclusion des groupes vulnérables et la mise en place de mécanismes d’accompagnement de proximité, adaptés aux besoins des ménages bénéficiaires constituent un aspect stratégique de cette approche.

La logique d’intervention du projet est basée sur cinq résultats :

* Le résultat 1, centré sur l’approche filets sociaux, vise à assurer une couverture des besoins les plus essentiels (notamment en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle).
* Le résultat 2 traite du domaine de la santé, l’hygiène et l’assainissement. Il s’adresse aux causes profondes de la malnutrition liées aux questions de genre et à la santé des populations les plus vulnérables et exposées aux maladies. Les activités visent le renforcement des capacités des acteurs de la santé au Burkina Faso et au Niger, ainsi que celle des communautés.
* Le résultat 3, axé sur la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations agricoles et pastorales, cherche à renforcer les moyens d’existence locaux afin que les communautés et les ménages soient acteurs de leur propre développement en créant des opportunités économiques variées et durables.
* Le résultat 4 est axé sur le développement local, afin de renforcer les compétences des services communaux, mais aussi la participation de la société civile à la gouvernance locale, à travers la dynamisation des cadres d’échange et les mécanismes de redevabilité citoyenne, ainsi que la prise en compte des plus vulnérables.
* Enfin, le résultat 5 vise l’amélioration de la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits dans les zones d’intervention. Ce volet se traduit par la mise en place d’activités axées sur la formation, l’information et la sensibilisation sur les conflits, la prévention, l’atténuation et la gestion des conflits. Ainsi, la mise en place et la promotion des espaces de dialogue, le renforcement et l’amélioration des mécanismes internes de cohabitation pacifique par le projet, participe à la facilitation du dialogue entre les membres des communautés entre eux et entre les communautés et les autorités locales.

* 1. **Présentation du projet RECOSA**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intitulé du projet** | **Projet de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (région du Sahel) et du Niger (Région de Tillabéri) - RECOSA** | |
| **Dates de mise en œuvre** | **Du 13/12/2019 au 12/12/2023 soit 48 mois** | |
| **Localisation/Zones d’intervention** | **Burkina Faso**  **Province du Séno**   * Commune de Bani * Commune de Gorgadji * Commune de Sampelga   **Province du Yagha**   * Commune de Boundoré * Commune de Mansila * Commune de Tankougounadié * Commune de Sebba * Commune de Solhan * Commune de Titabé | **Niger**  **Département de Tillabéri**   * Commune de Sakoira * Commune de Anzourou * Commune de Kourtheye * Commune de Dessa   **Département de Téra**   * Commune de Diagourou   **Département de Gothèye**   * Commune de Dargol * Commune de Gotheye |
| **Partenaires opérationnels** | **Burkina Faso**   * Association Nodde nooto * Croix-Rouge Burkinabè * Croix-Rouge Espagnole * Humanité & Inclusion * Médicos del Mundo * Vétérinaires sans Frontières Belgique | **Niger**   * Humanité & Inclusion * ONG Karkara * Médecins du Monde Belgique * SongES Niger * Vétérinaires sans Frontières Belgique |
| **Groupes Cibles** | * Ménages Très Pauvres, Jeunes 15 à 30 ans, * Personnes handicapées, * Associations villageoises d’épargne crédit (AVEC), * Auxiliaires d'élevage, * Femmes formatrices foyers améliorés, * Coachs endogènes, * Enfants de moins de 5 ans, * Femmes enceintes et allaitantes, * Femmes en âge de procréer, * Malades en soins curatifs, * Agents de santé à base communautaire (ASBC)/ Relais communautaires, * Mères éducatrices, * Pairs éducateurs, * Futurs maris (15-24 ans) / futures épouses (10-19 ans), * Acteurs et actrices des institutions locales et organisations de la société civile | |
| **Budget du projet** | **17 575 000 Euros** | |

* 1. **Objectifs du projet**

**L’objectif général** du projet RECOSA est d’améliorer les conditions de vie, la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle et à faire face aux conflits, et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles de la région du Sahel au Burkina Faso (9 communes des provinces du Seno et du Yagha) et de la Région de Tillabéri au Niger (7 communes des départements de Tillabéri, Tera, Gothèye).

**Objectif spécifique 1** : Renforcer les moyens d’existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle.

**Objectif spécifique 2 :** Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

* 1. **Résultats :**

**R1 : Favoriser l’accès de 7000 ménages très vulnérables à un système de protection sociale**

* Score de consommation alimentaire au niveau du ménage
* Nombre et % des ménages très pauvres ciblés pour les transferts monétaires qui ont bénéficiés des transferts

**R2 : Accès de 741 045 personnes aux services sociaux de base dont accès de 26 690 personnes aux services de consultation prénatale, accès de 637 595 personnes aux soins curatifs, accès de 5 484 enfants de moins de 5 ans aux soins curatifs de la malnutrition**

* % ménages qui ont adopté ou amélioré les bonnes pratiques d’hygiène (KAP)
* 100% des U5 sont dépistés 3 fois par an et % cas MAS référés
* % des acteurs communautaires, y compris les femmes en âge de procréer (FAP), formées au PB à domicile et dotées de MUAC.
* % de ménages qui ont adopté les bonnes pratiques ANJE
* Nombre de contacts/an chez les enfants de moins de 5 ans
* Nombre de contact/an/habitant
* % des ICP connaissant la cible annuelle des MAM, MAS
* Taux de dépistage MAS

**R3 : Préservation et promotion des moyens d’existence auprès de 7.000 ménages dont 7.000 ménages TP bénéficiant d’un paquet multisectoriel**

* Nombre d'UBT moyen et /ou nombre d'Ha mis en valeur
* % de personnes engagées dans des actions d’épargne et crédit développant des activités off farm.

**R4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'Etat dans les communes du projet**

* Nombre de personnes qui se sont adressées aux autorités administratives et/ou judiciaires et % de ces personnes qui considèrent que leur question/problème a été résolu
* % d’individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont améliorées
* % des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance avec l'autorité de l'Etat

**R5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet**

* Nombre d'entité/système de représentation citoyenne soutenus fonctionnels (femmes pour la paix, clubs de la paix, OSC…) et agissant pour la cohésion sociale et/ou pour prévenir les conflits
* Nombre de bénéficiaires de formation en facilitation du dialogue et de transformation de conflits mettant en œuvre au moins 3 pratiques par an
* % des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelles.

Les présents TDR définissent les objectifs et les résultats attendus ainsi que les conditions de réalisation de la capitalisation sur la mise en place des espaces de dialogue communautaire.

# **La mise en place d’espaces de dialogues communautaires**

Le résultat 5 vise à l’amélioration de la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits dans les zones d’intervention par la mise en place d’activités axées sur la formation, l’information et la sensibilisation sur les conflits, la prévention, l’atténuation et la gestion des conflits. La création et la promotion des espaces de dialogues communautaires, le renforcement et l’amélioration des mécanismes internes de cohabitation pacifique dans le cadre du projet s’articule autour de :

* La mise en place et le renforcement de comités communaux de paix
* La mise en place et le renforcement des espaces de dialogues communautaires autour de grands regroupements de villages
* La mise en place et le renforcement des comités de dialogue interreligieux (CDIR)
* La création des pools de jeunes et de femmes pour la paix
* La création et l’animation des espaces de dialogue autours de la gestion des ressources partagées
* La création des espaces de dialogue autour de l’accès des ressources partagées
* La création des espaces de dialogue communautaire (Personnes Déplacées Internes et hôtes) autour de l’accès aux ressources naturelles
* Le renforcement et l’équipement des commissions foncières villageoises

Les espaces de dialogues sont créés au niveau des villages d’intervention impliquant les leaders locaux, les leaders religieux, les membres des écoles des maris (Niger), les jeunes, les groupements des femmes, les Services Techniques Déconcentrés de l’Etat des communes, les élus des communes sur les différentes thématiques en lien avec la promotion de la paix et la cohésion sociale.

# **Les objectifs de la capitalisation**

De façon générale, cette capitalisation permettra de faire un état des lieux des bonnes pratiques développées durant le projet RECOSA et d’en assurer la capitalisation à des fins de diffusion et d’appropriation.

Plus spécifiquement, il s’agira de :

* Documenter sur les différents types d'espaces mis en place par le projet,
* Analyser l'apport des espaces à la promotion de la paix et la libération de la parole, cohérence globale/ complémentarité entre les différents espaces mis en place
* Identifier les bonnes/mauvaises pratiques, les pratiques innovantes et leçons apprises du projet concernant la mise en place d’espaces de dialogues communautaires ;
* Comprendre les obstacles, les freins ou les leviers qui ont pu entraver l’atteinte des indicateurs et des résultats relatifs à la cohésion sociale ;
* Proposer des recommandations afin d’améliorer la qualité et l’efficacité des actions et de permettre la reproduction de ces espaces de dialogues dans des contextes similaires à celui du Burkina Faso et du Niger.

# **Le sujet de la capitalisation**

Cette capitalisation concerne la période de référence de Décembre 2019 à Août 2023. Elle sera effectuée pendant la dernière année de mise en œuvre du projet afin de pouvoir associer toutes les parties prenantes qui sont encore présentes sur le projet.

Le sujet a été choisi pour son importance et sa contribution dans l’atteinte des objectifs et des résultats relatifs à la cohésion sociale en particulier dans des contextes sensibles tels que ceux du Burkina Faso et du Niger.

En effet, les espaces de dialogues communautaires contribuent à une influence positive sur l’amélioration de la cohésion sociale et sur les capacités locales à transformer et gérer les conflits. Dans un contexte de crise sécuritaire et alimentaire que traversent certaines régions du Niger et du Burkina Faso, il est nécessaire de s’interroger sur les causes profondes des conflits au niveau local, et les conducteurs de violence. Cette réflexion permet d’identifier les mécanismes de gestion des conflits qui peuvent être mis en place dans les projets en minimisant les impacts négatifs (ne pas nuire) et en maximisant les impacts positifs sur les dynamiques locales.

La reproduction de la mise en place de ces espaces de dialogues communautaires dans de futurs projets avec volet sur la cohésion sociale requiert qu’une capitalisation de l’activité réalisée dans le cadre du projet RECOSA soit effectuée.

# **Les questions de capitalisation**

La capitalisation devra répondre aux questions telles que listées ci-dessous :

* Comment les différents cadres de dialogues ont été mis en place ?
* Qu’est ce qui a bien fonctionné dans le cadre de la mise en place des espaces de dialogues communautaires et pourquoi cela a-t-il bien fonctionné ?
* Quels ont été les obstacles qui ont entravé la mise en place et le fonctionnement des espaces de dialogues communautaires et comment aurait-on pu les surmonter ?
* Ayant connaissance de ces facteurs entravants, qu’est-ce qui aurait été fait différemment pour améliorer les résultats ?
* Si un autre projet de cohésion sociale devait être réalisé, est-ce que la mise en place d’espaces de dialogue communautaire serait à reproduire ? Si oui devrait-t-elle être reproduite à l’identique du projet RECOSA ou des améliorations devront être apportées et quelles seraient-elles ?

# **Les produits attendus**

Les livrables de cette capitalisation sont destinés :

* Aux équipes projet du consortium RECOSA ;
* Au réseau international H&I ;
* Aux ONGs partenaires du consortium RECOSA ;
* A l’Union Européenne en tant que bailleur de fonds du projet.

Les produits issus de la capitalisation serviront de modèle et/ou de leçons apprises dans le cadre de la duplication de projets impliquant la mise en place d’espaces de dialogues communautaires dans les zones d’intervention.

Plusieurs produits sont attendus dans le cadre de cette capitalisation :

* Un rapport de démarrage précisant la méthodologie et les outils de capitalisation et un plan d’action ;
* Une présentation (le format sera choisi par le.la prestataire) des premiers résultats issus de la collecte de données. Cette présentation sera projetée lors d’un atelier de débriefing avec les équipes projet ;
* Un rapport préliminaire de capitalisation ;
* Un rapport final de la capitalisation.

Ce dernier sera composé des éléments suivants :

* Une présentation des activités réalisées et relatives à la mise en place des espaces de dialogue communautaire par le projet RECOSA ;
* Une analyse des bonnes pratiques, des pratiques innovantes et une valorisation de ce qui a fonctionné ;
* Une analyse des obstacles et des mauvaises pratiques qui ont impacté négativement le fonctionnement des espaces de dialogue ;
* Des recommandations pour plus d’efficacité et d’efficience dans la mise en place des espaces de dialogue communautaire dans de futurs projets.

# **La méthodologie de capitalisation**

Il est recommandé que le.la prestataire utilise une démarche méthodique et systématique utilisant une variété de méthodes de collecte, d’analyse et d’interprétation des informations, des techniques participatives et traditionnelles offrant une assurance raisonnable de qualité et de fiabilité des résultats de cette capitalisation. Il est fortement demandé que la méthodologie soit participative, et qu'elle implique le plus grand nombre possible de parties prenantes et de bénéficiaires du projet.

La méthodologie à utiliser sera essentiellement qualitative et axée sur :

* La revue documentaire ;
* Les entretiens semi-directifs qualitatifs et la tenue de focus group avec les parties prenantes (bénéficiaires directs, leader communautaire, autorités locales, etc.) et l’équipe projet en vue de mettre en avant les succès et de recueillir les points d’amélioration ;
* Le recueil de témoignages auprès des bénéficiaires du projet sur les succès et les points d’amélioration du projet ;
* L’organisation des ateliers de partage d’expérience avec les parties prenantes et l’équipe projet ;
* La préparation et la restitution des résultats
* La rédaction d’un rapport final de capitalisation.

**Les étapes de la mission :**

**1) Phase de cadrage**

Cette phase permettra d’affiner le sujet de capitalisation et de présenter les objectifs et l’agenda de la capitalisation. Lors de la phase de cadrage, un atelier de lancement sera réalisé avec le COPIL comprenant un membre de chaque partenaire du consortium, un membre de la coordination du consortium ainsi que le responsable MEAL de H&I. Suite à cet atelier, le/la prestataire devra proposer des outils de collecte de données ainsi que la méthodologie utilisée pour réaliser la capitalisation.

**2) Phase documentaire :**

Lors de la revue documentaire, le/la prestataire devra examiner les documents de projet existants ainsi que tous les autres documents pertinents pour mener la capitalisation. Suite à la revue documentaire, le/la prestataire finalisera les outils de capitalisation, ainsi que la méthodologie de collecte de données et devra soumettre un rapport de démarrage qui devra être validé par le COPIL. Ce rapport inclura le nombre d'entretiens et d’ateliers qui seront réalisés, les outils de collecte de données qui seront utilisés, la méthodologie d'échantillonnage et le plan d’action et la liste des parties prenantes à rencontrer pendant la phase de terrain. Les outils devront être validés par le COPIL avant d’être déployés sur le terrain.

**3) Phase de terrain (étapes/méthodologie à détailler par le consultant)**

Cette phase comprend la collecte de données primaires par le biais de consultations directes avec les principales parties prenantes et les bénéficiaires au niveau de chaque pays. Compte tenu de la pandémie de COVID19 et de la situation sécuritaire dans les zones d’intervention du projet RECOSA, différents scénarios doivent être envisagés par les consultants au stade de la candidature. Le recueil des données se fera sur la base des outils de collecte préalablement validés par le COPIL.

**4) Une phase de rapportage :**

Lors de la dernière phase, le.la prestataire organisera un atelier de débriefing avec les équipes du projet et de la coordination afin de présenter les premiers résultats issus de la collecte des données. Ensuite le.la prestataire devra soumettre un rapport préliminaire de capitalisation au COPIL afin que celui-ci apporte ces retours sur le document. Le.la prestataire devra ensuite prendre en compte les retours du COPIL et soumettre le rapport révisé. Enfin, un atelier de clôture aura lieu afin de présenter les résultats aux partenaires du consortium. Cet atelier permettra aux participants de faire des retours qui seront à prendre en compte pour l’élaboration de la version finale du rapport de capitalisation.

# **Localisation de l’étude**

La capitalisation devra être menée au Niger et au Burkina Faso. Certains entretiens pourront être réalisés à distance si la situation ne permet pas de se rendre sur place.

# **Calendrier du processus de capitalisation**

**Période de consultance** : 18 Septembre 2023 – 06 Décembre 2023

**Date de début souhaitée** : le 18 Septembre 2023

**Atelier de cadrage** : une semaine après la signature du contrat

**Soumission d’un rapport de cadrage et d’un plan d’action** : une semaine après l’atelier de cadrage

**Collecte des données** : Octobre 2023

**Soumission du rapport préliminaire de capitalisation** : 15 Novembre 2023

**Retour de H&I sur la V1 du rapport de capitalisation** : 10 jours après la réception du rapport

**Atelier de clôture du projet** : le 30 Novembre 2023

**Soumission de la version finale du rapport de capitalisation** : 06 Décembre 2023

# **Les moyens nécessaires**

Pour le processus de capitalisation, il sera nécessaire de mobiliser les moyens suivants :

* **Moyens humains** **nécessaires pour la capitalisation ;**
* **Organisation logistique** **des activités de capitalisation ;**
* **Compétences techniques** nécessaires ;
* **Moyens financiers** **nécessaires :** outil de recueil de l’information, production et diffusion des produits de la capitalisation, appui extérieur, traduction etc.

# **Profil recherché du /de la consultant (e)**

* Niveau Master 2 en sciences sociales ou domaines connexes ;
* Expérience avérée dans la conduite d’études de capitalisation ;
* Maîtrise des thématiques de cohésion sociale ;
* Une expérience précédente en capitalisation ou évaluation avec HI sera vue comme un atout ;
* Bonne connaissance du contexte d’intervention du projet ;
* Excellente capacité en termes de communication écrite et orale.

# **Grille de sélection**

|  |
| --- |
| ***Approche méthodologique et description détaillée de la méthodologie (50 points)*** |
| ***Contexte et compréhension des TdR (15 points)*** *\*compréhension du contexte........................................................................7 pts \*Analyse des TdR.............................................................................................8 pts* |
| ***Calendrier proposé pour la mission (10 points)*** *\* Respect de la durée d’exécution globale de l’activité ........................5 pts \* Pertinence de la durée proposée pour chaque étape ........................5 pts* |
| ***Méthodologie proposée (15 points) \*****Pertinence des modalités proposées pour la réalisation de la mission……10 pts \* Lien clair (cohérence) avec les objectifs, résultats et livrables ………………….3 pts \* Qualité de la prise en compte de la situation sécuritaire pour le déroulé de la mission................................................................................................................................2 pts* |
| ***Justification de la méthodologie proposée (5 points)*** |
| ***Prise en compte des mesures éthiques de HI dans l'offre technique (5 points)*** *\* Sécurité des participants, partenaires et équipes………………………………………………1 pt \* Approche centrée sur la personne/la communauté…………………………………………..2 pts \* Consentement libre et éclairé des participants…………………………............................1 pt \* Sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité........1 pt* |
| ***Profil du/des consultants (références techniques, missions similaires avec attestations) : 40 pts*** |
| ***Avoir une expertise en capitalisation avec au moins Cinq (05) ans d'expériences en matière capitalisation de projets de développement communautaire, de gouvernance de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles (15 pts)*** *\* d’un (01) à deux (02) ans d'expérience en matière d'évaluation......................3 pts  \* de trois (03) à quatre (04) ans d'expérience en matière d'évaluation.............7 pts  \* cinq (05) ans d'expérience en matière d'évaluation............................................11 pts \* de plus de six (6) années d'expérience en matière d'évaluation.....................15 pts* |
| ***Bonne connaissance des thématiques en lien avec la capitalisation (6 pts)*** *\* pas d'expérience ………………………………………………….....................................................0 pt \* si 1 an d’expérience ........................................................................................................3 pts \* si plus 2 ans d’expérience …………………….....................................................................6 pts* |
| ***Connaissance du contexte de la zone d'intervention des projets (2 pts)*** *\* aucune connaissance du contexte de la zone..........................................................0 pt \* au moins une expérience dans la zone d'intervention..........................................1 pt \* deux expériences et plus dans la zone d'intervention..........................................2 pts* |
| ***Expérience en matière de collecte de données y compris la maîtrise des méthodes quantitatives et de recherche qualitatives (12 points)*** *\* aucune expérience en matière de collecte de données ........................................0 pt \* d'une (01) à trois (03) expériences en matière de collecte de données...........4 pts \* de quatre (03) à six (06) expériences en matière de collecte de données……8 pts \* sept (07) expériences et plus en matière de collecte de données...................12 pts* |
| ***Bonne maîtrise de la communication interpersonnelle (5 pts)*** *\* Implication/participation des acteurs et bénéficiaires……………………………………2,5 pts \* Feedback entre le consultant et le commanditaire……...………………………………..2,5 pts* |
| ***Coût proposé pertinent au regard des objectifs (25 points)*** |
| *\* Coût détaillé (TTC) avec retenue à la source...........................................................5 pts  \* Frais réels pertinents, détaillés et intéressants....................................................20 pts* |
| ***TOTAL EVALUATION TECHNIQUE (sur 110 points)*** |

# **Modalités de candidature**

Les dossiers complets sont à envoyer au plus tard le **05 Septembre 2023** par email à l’adresse suivante : « [achats@niger.hi.org](mailto:achats@niger.hi.org) »*avec en objet la mention* ***« Consultation capitalisation sur la mise en place d’espaces de dialogues communautaires-*RECOSA** » ***et sous la référence HI « DA-NIAM-00025/B »***

Seuls les candidats ayant réussi la sélection administrative seront pris en considération pour l'évaluation technique & financière et ils seront ensuite informés de la décision finale. Les candidats sélectionnés pourront être invités à un entretien (par téléphone, teams, Skype ou par écrit).

HI se réserve le droit de contacter les candidats pour obtenir des informations complémentaires avant la sélection finale du comité de sélection.

# **Soumission des offres**

Les propositions du ou des consultants intéressés doivent inclure :

* Les pièces justificatives du numéro d’identification fiscale (NIF) et du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) **(obligatoire).**
* La copie de la pièce d’identité du représentant légal de l’entreprise et du consultant principal si différent du représentant légal **(obligatoire).**
* Curriculum vitae **(obligatoire)** détaillant l'expérience et les qualifications du consultant en matière de capitalisation, d’évaluation et dans le domaine de la résilience, du relèvement économique ; référence des missions précédentes effectuées ou échantillon du travail accompli (s'il s'agit d'une équipe de consultants, tous les CV doivent être inclus) ;
* Proposition technique **(obligatoire)** comprenant la compréhension des TdRs, la conception et la méthodologie de l'évaluation, la collecte et l'analyse des données, les activités proposées pour atteindre les objectifs de la mission. Elle doit inclure une proposition de calendrier tenant compte des limitations contextuelles ;
* Proposition financière en euros **(obligatoire).** Tous les coûts liés à la consultation sans exception (y compris la TVA, le cas échéant) doivent être inclus dans le plan financier du consultant, le coût par jour pour chaque évaluateur en distinguant i) les jours de terrain ; ii) les jours de bureau ; et iii) l'élaboration du rapport et la ventilation du temps passé par évaluateur et par étape de travail (phase 1, 2, 3), le coût global de l'intervention, y compris les frais d'hébergement et de transport local (par ex. vols intérieurs) pour la phase de terrain (le transport terrestre sera assuré par HI), les frais annexes (services et documents supplémentaires), les frais d'interprétation ou de traduction (y compris la langue des signes), la saisie des données, la logistique, la papeterie, les coûts d'accessibilité des livrables finaux, etc.
* 3 références sur des expériences similaires (fournir des attestations) ;
* Les Bonnes Pratiques Commerciales HI remplies, datées et signées **(obligatoire)**
* Les Conditions Générales d’Achat HI remplies, datées et signées **(obligatoire)**

Si une autre modalité de paiement est demandée, elle doit être justifiée dans l'offre.

Note : Aucune indemnité journalière ne sera versée au(x) consultant(s). Le consultant sera responsable de sa propre sécurité dans tous les pays, HI ne couvrira aucun frais d'assurance pendant la période de consultation.

**Fiscalité :** Les parties engagées lors de la contractualisation seront soumises aux obligations suivantes, conformément à la fiscalité du Niger :

* Enregistrement au taux de 2% sur le montant HT plus frais de timbres fiscaux, à la charge du bénéficiaire de paiement, dans le mois qui suit la signature du contrat ;
* HI procèdera à la retenue IBNR au taux de 16% sauf s’il s’agit d’un pays membre de l’UEMOA et de la France ;
* HI procèdera au prélèvement de la TVA pour compte au tiers au taux de 19%.

# **Adresse et date limite d’envoi**

*Les dossiers complets sont à envoyer au plus tard le* ***05 Septembre 2023*** *par email à l’adresse suivante :* « [achats@niger.hi.org](mailto:achats@niger.hi.org) » avec *en objet la mention* ***« Consultation capitalisation sur la mise en place d’espaces de dialogues communautaires-projet* RECOSA** » ***et sous la référence HI « DA-NIAM-00025/B »***

# **Annexes**

* 1. **Politique de Protection et de lutte contre la corruption**

Le processus de capitalisation se fera en conformité avec les principes et valeurs qui régissent l’action de HI et auxquels ses partenaires opérationnels adhèrent. Ces principes et valeurs seront suivis à toutes les étapes du processus. Les principaux documents institutionnels de ces principes et valeurs sont dans le tableau ci-dessous sous forme de lien :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [***Code de Conduite***](https://www.hi.org/fr/recherche?q=code+de+conduite) | [**Protection des Bénéficiaires**](https://www.hi.org/fr/recherche?q=protection+des+beneficiaires) | [**Protection de l'enfance**](https://www.hi.org/sn_uploads/document/PI-02---PPE---Politique-de-protection-de-l-enfance.pdf) | [**Lutte contre la fraude-Corruption**](https://www.hi.org/sn_uploads/document/PI04_PI_politique-lutte-contre-fraude-corruption_1.pdf) |

# **Mesures éthiques\***

Dans le cadre de la présente évaluation, le consultant s’engage à respecter les mesures éthiques décrites ci-dessous. La prise en compte de ces mesures dans l’offre technique est impérative :

* **Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes :** l’offre technique doit expliciter les mesures de mitigation des risques.
* **Assurer une approche centrée sur la personne / la communauté :** l’offre technique doit proposer des méthodes adaptées aux besoins du public visé (par exemple outils adaptés en cas de public analphabète / langage des signes / matériel adaptés aux enfants…)
* **Obtenir le consentement libre et éclairé des participants :** l’offre technique doit expliciter comment l’évaluateur recueillera le consentement et/ou l’assentiment libre et éclairé de ses interlocuteurs
* **Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l’activité** : l’offre technique devra proposer des mesures pour la protection des données personnelles.

\**Ces mesures pourront être adaptées à l’issue du rapport de démarrage.*